

Questions orales

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je tiens à signaler au député que c'est à la demande des différents ministres des Pêches des provinces de l'Atlantique que nous avons pris la décision l'année dernière de ne pas renouveler les attributions de contingents aux entreprises, en attendant que le problème de la réorganisation soit résolu. On a décidé de maintenir les contingents à titre temporaire, pendant une période de trois mois ou un peu plus, jusqu'à ce que l'on décide de la réorganisation de ce secteur, après quoi nous pourrions discuter des attributions de contingents aux entreprises.

M. Crouse: Je remercie le ministre pour sa réponse. J'espère bien qu'il annoncera sous peu les contingents pour le prochain trimestre.

LES POLITIQUES DE COMMERCIALISATION DU GOUVERNEMENT

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au même ministre. La principale question qui n'a pas été résolue après le dépôt du rapport Kirby a trait aux quatre recommandations se trouvant dans la section consacrée à la commercialisation, qui portent les numéros 34, 35, 36 et 37. Étant donné que, si ces recommandations sont mises en application, le gouvernement fédéral aura des pouvoirs très étendus sur le secteur de la pêche, menace qui cause une vive appréhension dans tout ce secteur, quand celui-ci peut-il compter connaître la décision finale du ministre à propos des politiques de commercialisation du gouvernement?

L'hon. Pierre De Bané (ministre des Pêches et des Océans): Madame le Président, je signale au député que nous n'interprétons pas de la même façon les recommandations du rapport Kirby en matière de commercialisation. Je précise que nous avons demandé au gouvernement de la Nouvelle-Écosse de nous donner officiellement son opinion à ce sujet. Je lui ai par ailleurs soumis certaines idées. En ce qui concerne la commercialisation, non seulement il faut penser à l'organisation mais il faut aussi se poser la question suivante, qui est fondamentale: étant donné que l'offre augmentera d'ici 1987, comment pourrions-nous trouver de nouveaux débouchés pour le poisson?

Si les Canadiens et les Américains consommaient une livre de poisson de plus par an, la consommation augmenterait de plus de 300 millions de livres. Nous consommons beaucoup moins de poisson que les Européens. Il faudra trouver de nouveaux débouchés, sinon il serait peut-être plus sage de laisser le poisson à l'eau au lieu de baisser les prix, car les prises risquent de diminuer ensuite pendant quelques années. Comme je l'ai annoncé, le gouvernement prendra bien des initiatives après avoir pris une décision sur le rapport Kirby.

* * *

LES TRANSPORTS

LE PROGRAMME D'AIDE AUX SERVICES DE TRANSPORTS URBAINS—LE PROJET DU CANTON D'ERNESTOWN (ONTARIO)

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Transports. Pourrait-il nous dire où en est la demande qui a été faite en vertu du Programme d'aide aux

services de transports urbains pour financer le projet de suppression du passage à niveau de la voie ferrée principale du CN traversant le canton d'Ernestown? Je crois comprendre que les fonds réservés à l'Ontario dans le cadre du Programme d'aide aux services de transports urbains sont totalement engagés. Étant donné l'extrême importance de ce projet d'étagement des voies pour le développement industriel local, le ministre a-t-il discuté avec son collègue le ministre des Finances du montant que le prochain budget réservera au PASTU?

• (1450)

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): De deux choses l'une, madame le Président. Ou bien ce projet a déjà été approuvé par le gouvernement de l'Ontario, mon ministère et par le CCT et, dans ce cas, je vais vérifier pour en informer le député. Ou bien il s'agit d'un nouveau projet, et alors je devrai dire au député—comme il semble le savoir—que l'Ontario a épuisé tous les fonds qui lui ont été accordés dans le cadre du PASTU qui prend fin en 1984. Quant à l'avenir, j'ai saisi le cabinet, qui ne l'a pas encore étudié, d'un document concernant la création de ce que j'appelle le successeur du PASTU. Reste à décider si ce nouveau programme verra le jour.

ON DEMANDE DE FAIRE DU PROJET UNE PRIORITÉ DANS LE BUDGET

M. Bill Vankoughnet (Hastings-Frontenac-Lennox et Addington): Madame le Président, j'ai une autre question pour le ministre des Transports. Je crois savoir que ce projet a été approuvé par le gouvernement ontarien mais qu'il est bloqué parce que le gouvernement fédéral ne fournit pas les crédits. Le ministre en fera-t-il une priorité dans le budget qu'on présentera bientôt pour la prochaine année financière?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre des Transports): Madame le Président, le gouvernement de l'Ontario approuve parfois un projet à réaliser dans le cadre du PASTU pour lequel il n'y a pas de fonds en réserve. Il ne s'agit bien sûr pas d'une approbation véritable, mais je vérifierai à nouveau. Je regrette, mais s'il n'y a pas de fonds, le député devra s'en remettre au gouvernement de l'Ontario pour exécuter seul le projet, ou bien il devra attendre de voir si le PASTU aura un successeur.

* * *

L'EMPLOI

LES PROTESTATIONS DES ÉTUDIANTS CONTRE LES EMPLOIS DANS LES BASES MILITAIRES

M. David Orlikow (Winnipeg-Nord): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Les étudiants de sa propre université, l'Université de Winnipeg, et leurs confrères de l'Université du Manitoba manifestent aujourd'hui en face du centre de recrutement des Forces armées pour protester contre ce qu'ils considèrent comme un gaspillage de fonds publics pour des emplois d'été sur les bases militaires; d'après eux, ces emplois n'ont aucun rapport avec leurs études. Ils proposent que l'argent soit consacré à des stages et à des projets de développement communautaire, domaines qui conviennent beaucoup mieux à leur formation. Le ministre examinerait-il sérieusement les protestations des étudiants de son université?